

VIVRE

A



Le concours de pêche

Photo Alain Porte

MOUTHIERS-SUR-BOEME

APRES LES CANTONALES

Je tiens à remercier les électriciens et les électeurs qui m'ont fait confiance.

Certes, les idées que je défends sont comprises par la grande majorité des Monastériens qui en apprécient les résultats mais restent encore trop ignorées par ailleurs. Dans l'intérêt des habitants de Mouthiers et de ceux de tout le canton, je reste disponible à toute proposition de travail et à tout développement de projet capables d'assurer à tous un avenir meilleur.

B. GERMON.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 1988

Étaient présents : M. Germon, maire; M. Clapaud, 1^{er} adjoint; M. Dedieu, 2^e adjoint; M. Lathière, 3^e adjoint; M. Tamagna, 4^e adjoint; M. Degorce, 5^e adjoint; Mme Porte, MM. Barbe, Bonnet Bernard, Boureau Albert, Brégeas Roger, Crueize, Dexant, Gachinois, Gros, Jobit, Prud'homme. Absent : M. Mau-

rice.

Le compte administratif 1987 est adopté à l'unanimité.

Budget supplémentaire

Section de fonctionnement:

395 075 F de recettes dont 80 000 F de redevance d'ordures ménagères non inscrits en recette en 1987, 46 300 F de régularisation de dotations d'état pour 1987, 189 975 F d'excédent 1987.

Dépenses: Sont augmentés, essentiellement, les frais de personnel (90 000 F), les travaux et services extérieurs (90 000 F), les participations (85 000 F surtout pour le syndicat d'adduction d'eau potable au titre de 1987), les frais financiers (42 000 F). Il restera 62 075 F prélevés pour être mis en recettes d'investissement.

Service d'investissement

1 280 023 F en dépenses dont 235 000 F pour les tribunes, 215 000 F pour le bus, 100 000 F supplémentaires pour la 3^e tranche de travaux à la Maison pour tous, 70 000 F de travaux au presbytère, 250 000 F pour la voirie...

Recettes: L'excédent d'investissement reporté (242 600 F), différentes subventions, les emprunts réalisés pour la voirie et les tribunes s'élèvent à

877 975 F. Pour équilibrer les dépenses prévues un emprunt de 402 048 F est inscrit au budget. Il ne sera réalisé que lorsque le déroulement des travaux d'investissement l'exigera. Le budget supplémentaire est accepté à l'unanimité.

Questions diverses

— Le conseil municipal est d'accord pour demander à l'Inspection académique l'autorisation de louer, à titre précaire, un logement vacant d'instituteur (800 F/mois).

— Le passage dans la voirie publique de celle du lotissement Garin est accepté.

— Plaques de rues et numéros: le conseil a retenu les plaques à caractères marron sur fond beige.

— Pas d'opposition aux P.O.S. de Vœuil et de Fouquebrune.

— Toiture du presbytère: le devis le moins élevé est retenu.

— Tribunes du stade: une première proposition trop chère est rejetée. Une deuxième proposition est retenue.

— A.D.D.M. (Association départementale pour le développement musical): Suite à une demande de participation pour l'école de musique de Blanzac il sera demandé des précisions. Accord pour une intervention à l'école maternelle. La dépense sera inscrite au budget de 1989.

Pour commencer ce traditionnel billet de la M.J.C. il nous paraît important de signaler deux événements. Tout d'abord un départ, celui de Mme Yvette Blanlœuil qui, après avoir animé notre chorale pendant plusieurs années, après avoir mis sur pied ce groupe d'amis, lui avoir permis d'atteindre une certaine qualité, nous quitte, sa santé ne lui permettant plus de continuer d'assurer un tel effort. Nul, dit-on, est irremplaçable, certes, mais il est des successions bien difficiles, et des liens créés qui ne se peuvent rompre du jour au lendemain. Mme Blanlœuil — Yvette pour vos amis parmi lesquels je souhaite me compter —, *soyez assurée que nous vous regrettons beaucoup et que nous vous sommes reconnaissants du travail que vous avez fourni, chaque semaine; sachez en outre que nous formulons tous nos vœux pour que votre santé s'améliore et que vous trouviez la quiétude à laquelle vous avez droit.*



Le deuxième événement c'est une naissance: un petit Quentin a vu tout récemment le jour, auquel nous souhaitons toutes les choses que l'on peut souhaiter à un enfant et, bien sûr, que toutes les bonnes fées se penchent sur son berceau. *Que Catherine se remette vite, et qu'on la retrouve bientôt, dynamique, parmi tous ses amis et, en particulier, le groupe «gymnastique volontaire» de la M.J.C.*

Après avoir participé à un grand nombre de réunions, en ce début de saison, il nous paraît important de parler un peu d'argent. Beaucoup d'adhérents de la M.J.C. ont constaté que la gratuité que nous avons réussi à assurer jusqu'à présent, à certaines activités, n'a pu être maintenue; d'aucuns s'en sont inquiétés. Nous rappelons seulement qu'il s'agit d'une décision prise A L'UNANIMITÉ lors de la dernière assemblée générale; que cette cotisation supplémentaire permet à toutes les activités de vivre et à de nouvelles de se créer. Nous rappe-

RESULTATS DES ELECTIONS CANTONALES

Scrutin du 25 septembre à Mouthiers

| | Bureau n°1 (école) | Bureau n°2 (mairie) | Total Mouthiers |
|----------------|-----------------------|------------------------|--------------------|
| Inscrits | 745 | 726 | 1 471 |
| Votants | 419 (56,24%) | 426 (57,30%) | 835 (56,76%) |
| Suff. exprimés | 412 | 402 | 814 |
| Arnaud | 104 (52,24%) | 127 (31,59%) | 231 (28,37%) |
| Thuillier | 29 (7,03%) | 15 (3,73%) | 44 (5,40%) |
| Germon | 279 (67,71%) | 260 (64,67%) | 539 (66,21%) |
| Blanc | | 12 | |
| Nuls | 7 | 2 | 21 |

Avec 43,34% d'abstentions est-ce que ce n'est pas 636 électeurs de Mouthiers qui se sont (sauf cas de force majeure) privés du droit de regard sur l'utilisation des finances publiques du département, sur le fonctionnement des collèges et des transports scolaires, l'entretien des routes, la protection sanitaire et l'action sociale, toutes attributions du département et des conseillers généraux?

lons en outre que la M.J.C. a toujours eu le souci de respecter la situation de chacun et d'apporter une aide chaque fois qu'elle le pouvait. Pour faire plus, il faudrait que nous disposions nous-mêmes de moyens supplémentaires, efforts qui seraient répercutés sur tous les Monastériens, ce que nous ne souhaitons pas. Il nous est impossible d'entrer en rivalité avec certaines formations à caractère privé, les comités d'entreprise, par exemple, que nous ne pouvons que féliciter pour les actions qu'ils savent parfois mener.

Parlons un peu des activités: toutes ont repris leur vie propre, animées de projets nouveaux, correspondant à des besoins nouveaux. Les locaux de la Maison pour tous ont permis d'assurer un calendrier hebdomadaire efficace, et les responsables de chacune des activités sont prêts à accueillir tout nouvel adhérent et à répondre à toutes questions les concernant. Les membres du bureau, quant à eux, apporteront à tout projet l'aide et le soutien qui permettent souvent la réussite et ont déjà commencé, depuis la saison passée, à réfléchir à la programmation de ce premier trimestre. Nous donnerons régulièrement des nouvelles de chaque activité, de ses projets et de ses réalisations; que l'on sache cependant qu'il y a toujours une chorale à la M.J.C. de Mouthiers et que ses membres seront toujours heureux d'accueillir toute voix nouvelle; que l'on sache que débute, pour les jeunes, une activité escalade à laquelle peuvent également participer des «un peu moins jeunes»; que l'on sache encore que, parmi les gens qui s'adonnent à l'allemand, on parle beaucoup de la mise sur pied d'un voyage vers l'Allemagne; que les photographes qui dominent de mieux en

mieux les problèmes de tirage ont bien l'intention de continuer à présenter leurs travaux. L'activité danse, quant à elle, a repris dès le mercredi 21 septembre, sous l'impulsion de Ghislaine que nous connaissons tous très bien et de Mylène à laquelle nous souhaitons la bienvenue. Les barres ont été réparées, la salle est très accueillante; tout, nous semble-t-il, a été mis en œuvre pour que les passionnés puissent vivre au mieux leur passion. Il est encore temps de s'inscrire! Il est également possible, en ce début d'automne, de pratiquer le volleyball et de préparer des rencontres amicales avec d'autres clubs. Nous affirmons que la M.J.C. vit et que tous ces projets, toutes ces bonnes volontés ajoutées les unes aux autres, toutes ces critiques même sont la preuve de sa bonne santé morale.

Rien n'est pire que le ronron lénifiant!



Une grande idée servira sans doute de lien à toutes les activités: la commémoration du bicentenaire de la Révolution. L'activité patrimoine, en ce domaine, se trouve un peu au cœur du projet et compte bien jouer un rôle moteur, par des expositions, mais aussi par la mise au point d'une véritable petite fête basée sur le passé révolutionnaire de notre commune. Présentement, cette activité organisée, le dimanche 16 octobre, une

sortie ayant pour but le château des Rous-selière et la poterie de La Tuilerie: tous peuvent y participer, le rendez-vous est à 14 heures, place de la mairie.

Il nous faut absolument dire un mot de la rencontre de poésie qui se déroulera dans notre Maison pour tous, le samedi 5 novembre. Il ne s'agira pas d'une de ces choses sèches et ennuyeuses réservées à des spécialistes! Il ne s'agira pas d'un de ces machins prétentieux à caractère tellement culturel que l'on en repart très vite avec l'envie d'étrangler quelqu'un et de se mettre à l'abri dans un autre pays! *La poésie, c'est la vie, c'est l'aurore, c'est l'enfance mais aussi la ride d'un vieillard, c'est l'ami ou l'amie qui vous baisent la joue, c'est une fête* et, pour nous, ce sera une vraie fête, avec des êtres vivants, des chanteurs et des diseurs de mots, des gens qui vont jouer à se répondre, de mots à musique et de musique à mots. Notre rêve était que les murs de la Maison pour tous chantent: *notre rêve va se réaliser, les murs chanteront, parleront à tous et à chacun*. Si toi, que nous croisons tous les jours dans la rue, tu as envie de lire un texte, le tien ou celui de quelqu'un d'autre, tu pourras le faire... Nous donnerons, très prochainement, par voie de presse et par affichage, le programme détaillé de cette manifestation dont on nous dit, par ailleurs, *qu'il s'agit vraiment de quelque chose d'original!* On peut encore — mais il est grand temps — envoyer des textes. Et puis, que l'on se rassure, le Festival Jules-Berry n° 2 aura bien lieu: nous en reparlerons.

CLUB INFORMATIQUE

Le Club informatique a repris ses activités dans la salle du groupe scolaire du stade: essentiellement initiation ou perfectionnement au BASIC. Autres domaines possibles selon la demande (logo, traitement de texte, fichiers, tableurs...). Tout le monde peut être intéressé: enfants, adolescents, adultes, débutants ou non.

Les séances ont lieu le mardi à 20 heures 30 avec M. Renault; le vendredi à 20 heures 30 avec M. Lathière; le samedi à 17 heures 30 avec M. Samuel.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Lathière, tél. : 45 97 92 53 après 18 heures. Inscriptions auprès des animateurs.

AMENAGEMENT DU BOURG

Peu de remarques ont été déposées en mairie pendant les vacances. Ces derniers temps, plusieurs lettres sont cependant arrivées.

Si l'une d'entre elles dit que le projet «est bien conçu et conserve une certaine esthétique à ce vieux quartier dont le caractère est bien reconnu», il faut convenir que la plupart sont peu favorables. Elles ont le mérite d'apporter des propositions et de faire quelques remarques de bon sens.

Voici des extraits de ces lettres. Toutes sont signées mais nous avons jugé préférable de ne pas publier le nom des auteurs de ces extraits.

«... Nos solutions: Réglementer le stationnement, en l'interdisant entre chez M. Gouet et chez Mlle Bouvier solutionnerait la circulation dans le bourg, sans rendre pour autant plus difficile l'arrêt des usagers. Situés à 100 mètres des commerces, le champ de foire et l'ancien cimetière sont des parkings non négligeables que nous envierions bien d'autres communes. Il nous en coûtera des habitudes certes (des sanctions pourront nous discipliner mais tout le monde y gagnera!). Mouthiers restera ce qu'il a toujours été.

Cet aménagement peut être complété par l'installation d'un sens unique entre le champ de foire et le pont «neuf» et de feux tricolores permettant une circulation alternée dans la rue principale.»

«... Je crois qu'il faudrait établir un sens unique pour les 2 artères encombrées inutilement toute la journée. Sous peine d'amendes, défendre le stationnement dans l'artère principale (surveillance par un des cantonniers).

Les gens peuvent faire quelques mètres pour acheter leur ravitaillement. Avec les 2 grands champs de foire, il me paraît facile de stationner les voitures.»

«... Je me permets de vous proposer deux idées simples et peu coûteuses:

1. Sens unique par l'église, ou
2. Feux réglant la circulation entre le pont de chemin de fer et la route des Morinauds.»

«... Mouthiers possède suffisamment de place et près du centre pour y tracer des parkings en quantité suffisante.

... Défense de stationner dans la rue principale après neuf heures du matin. Faire respecter cette interdiction par un passage de la gendarmerie — premier avertissement écrit aux intéressés gratuit, quelque procès-verbaux aux récidivistes sans espoir de "mise à la poubelle".

... Les automobilistes prendraient bien vite l'habitude de stationner dans les parkings autorisés. C'est une question de bonne volonté et mentalités, si nécessaire d'autorité.»

«... Des "gendarmes couchés" ralentiraient la circulation, ou bien un feu alterné permettrait de respecter la grande rue et son aspect.»

«Nous souhaiterions la suppression du stationnement sur toute la portion de la route principale, entre la rue qui mène à la place de la Petite-Roselle et la route de Fouquebrune. Et que l'interdiction soit respectée (exceptions: handicapés avec macarons et livraisons).»

PAYSANNERIES - 3.



— Eh ben ! ton gibier !...
— M'en parle pas, té !... La vuse me fait in p'tit défaut... Je sais jamais si ol est le yèvre qu'est davant ou mon cheun derrière !

INFORMATION ZONE D'EMPLOI

Comme vous avez pu le lire à plusieurs reprises sur ce bulletin, sur quatre terrains en vente, trois sont vendus ferme. Un bâtiment de l'entreprise «Les matériaux de la Boème» est aujourd'hui monté. Cet entrepôt vendant des matériaux de construction est ouvert au public et a permis l'embauche d'une personne.

DU COTE DE KOUDOUGOU

La soirée Saaba qui avait été annoncée sur le calendrier des fêtes ne pourra avoir lieu cette année, Koudbi devant honorer, pendant son séjour en Charente, des engagements pris auprès d'établissements scolaires.

Il y aurait besoin de bicyclettes pour Koudougou. Si vous avez une vieille bicyclette ne vous servant plus, vous pouvez la déposer à la mairie jusqu'au 25 novembre: Les bicyclettes seront acheminées sur Koudougou par le convoi qui partira en décembre. Elles seront remises en état sur place. Merci.

LES PAYSANS DE B. GAUTIER

N° 41



— A vous, maitr' Pectoreau, salue bien.
— Dis donc, Chardonnet, le mot d' « monsieur l' Maire »
l'écorcherait-i' la goule par hazer ?

OBJETS TROUVES

- 1 paire de lunettes demi-lune avec étui
 - 1 trousseau de clés
 - 1 casquette d'homme
 - 1 paire de lunettes avec étui
 - 1 montre de femme
- Prière de les réclamer à la mairie.

PERMANENCES

DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Tous les jeudis matins de 10 heures à 12 heures au Foyer-Résidence pour personnes âgées.

Tél. : 45 67 84 24

Concerne les personnes des communes suivantes: Mouthiers, Claix, Jurignac, Aubeville, Mainfonds, Champagne, Bécheresse, Voulgezac, Plassac.

DE LA PUÉRICULTRICE

1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 10 heures à 12 heures au F.P.A.

A.D.M.R., des services à domicile pour tous

POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

Vous avez besoin d'être épaulées pour effectuer les travaux quotidiens (nettoyage, courses, cuisine...).

L'A.D.M.R. vous propose une aide ménagère pour vous assurer une qualité de vie encore meilleure.

POUR AIDER LA FAMILLE

Un enfant est attendu, une naissance vient d'avoir lieu, la maladie, la fatigue, l'hospitalisation vous créent des difficultés...

Pour vous aider, une travailleuse familiale peut venir chez vous pour seconder la mère.

Aides ménagères et travailleuses familiales ont reçu une formation qui vous assure une garantie de compétence dans les domaines de la vie quotidienne. Par leur présence active, elles vous apportent amitié et réconfort.

Aussi, que vous ayez besoin de l'A.D.M.R. ou que vous désiriez collaborer à son développement en tant que bénévoles, n'hésitez pas à vous renseigner en téléphonant soit à:

Mme LAFARGE au 45 97 92 79

Mme LUCAS au 45 97 92 29

Mme ANICET au 45 97 92 75

Pour les communes de Mouthiers, Claix, Plassac, Vœuil-et-Giget, Voulgezac.

CALENDRIER DES FETES 1988

MOIS D'OCTOBRE

- | | |
|-------------------------|--------------------------------|
| 1 ^{er} octobre | Paëlla des parents d'élèves |
| 8 et 9 octobre | Frairie des vendanges |

MOIS DE NOVEMBRE

- | | |
|-------------|--------------------------------|
| 5 novembre | Repas du football |
| 18 novembre | Calendrier des fêtes 89 |
| 20 novembre | Congrès F.N.A.C.A. |
| 26 novembre | Dîner dansant de l'A.D.M.R. |

DÉPÔT LÉGAL OCTOBRE 1988